

Monsieur Gérard Brun
Directeur du personnel
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 28 septembre 2004

Objet : représentant syndical au CHSCT - PSE

Monsieur,

En application des textes en vigueur et de la Convention collective de La Presse du Sud-Est, nous vous informons que notre organisation syndicale a désigné, à compter de ce jour :

M. Christophe Giganti

Représentant syndical Filpac-CGT au CHS-CT de PSE

en remplacement de M. Eduardo Morgan-Tirado

Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir lui faire parvenir tous les éléments et courriers afférents à sa fonction.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. HP Guilbert,
CHSCT de PSE,
Direction Départementale du Travail,
Filpac-CGT Paris,
Affichage